Listen to this article

LES PECHES PARDONNABLES ET CEUX QUI MERITENT UNE PUNITION.

« Tout péché et blasphème sera pardonné aux hommes; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas pardonné. »

Matth. 12 ; 31

Les Ecritures nous disent que toute transgression de la loi divine est un péché et comporte toujours une sanction. Quelle est donc la nature de cette punition? Les Ecritures répondent *: « Le salaire du péché c'est la mort »;* et elles nous expliquent que la mort, dont nous sommes les témoins, est justement ce châtiment pour le péché originel, précédé de ces concomitants redoutables: les chagrins, la tristesse, les maladies, etc. Il eût été possible au Créateur sans enfreindre la justice d'abandonner la race au destin choisi par elle: la mort, la destruction et la laisser périr comme périssent les brutes, sans espoir d'une vie future. Il ne le fit pas; il prévit que les expériences amères d'une mort impitoyable seront un enseignement d'un grand prix, démontrant à l'homme l'excessive gravité du péché et l'amertume de ses conséquences, afin que plus tard si l'occasion se présente il choisisse la justice, l'obéissance à Dieu pour obtenir le don de Dieu qui est « la vie éternelle » (Rom. 6:23). Ce fut ainsi que le Tout Puissant décida la Rédemption d'Adam et de sa race en vue de leur donner cette seconde occasion favorable. C'est en harmonie avec ce plan que le fait de la Rédemption a été proclamé dans le monde entier.

LE PECHE D'ADAM NE FUT PAS PARDONNE.

Le péché d'Adam ne pouvait être pardonné parce qu'il fut commis par un être créé

parfait à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Ce fut un péché volontaire et prémédité, un péché contre l'Esprit – c'est-à-dire, non pas un péché commis par faiblesse, mais délibérément -. La preuve que ce péché fut impardonnable, c'est que depuis la chute d'Adam, depuis 6000 ans, la mort a régné sur toute la race. Les enfants d'Adam partageant ses imperfections, partagèrent également sa punition. Il est attesté que son péché fut impardonnable par le fait qu'il devint nécessaire que, par la grâce de Dieu, Jésus goûtât la mort pour Adam et toute la race des pécheurs. Sans cette œuvre de la Rédemption, la réconciliation avec Dieu eût été impossible, c'est ce que nous répète toute l'Ecriture sainte.

Mais comme Jésus mourut pour nos péchés, qu'il ressuscita et monta vers Dieu afin de lui présenter son sacrifice propitiatoire pour les fautes de tous les croyants, on peut aisément concevoir que ces croyants sont devant Dieu dans une attitude différente de celle qu'Adam occupa. Leurs péchés sont pardonnes, mais, en raison de leur participation à la chute, ils sont toujours imparfaits dans leur esprit et dans leur corps. Dieu considère ces imperfections comme un atavisme ancestral*: « Il sait de quoi nous sommes faits »* (PS. 103:14 et c'est dans son plan de salut de pardonner les offenses à tous ceux qui acceptent Christ comme leur Rédempteur et détournent leur cœur du péché pour l'incliner vers la droiture et cherchent à marcher sur les traces de Jésus.

« LES COUPS » POUR LES PECHES MIXTES.

Notre Seigneur, le grand Maître, le grand Théologien, n'enseigna pas que tous les péchés encourent la même peine. Il n'a pas seulement montré qu'il y a un péché qui mène à la mort; mais il parla aussi de péchés qui encourent des « coups » – des châtiments.

Les péchés qui sont purement le résultat de l'ignorance ou des faiblesses ataviques, le Seigneur se propose d'y passer l'éponge tout simplement, en les pardonnant aux croyants pourvu qu'ils les confessent, les reconnaissent et les répudient.

Quant à une renonciation pleine et complète à la justice et au retour volontaire au

péché qui a été pardonné, et cela postérieurement à l'acceptation du croyant dans la famille du Seigneur, son châtiment sera la seconde mort la destruction complète. Un mélange de ces deux espèces de péchés, c'est-à-dire un indice de bonne volonté uni à des faiblesses héréditaires, une combinaison de perversité naturelle avec un désir incomplètement suffisant de suivre le Seigneur – trop faible pour résister aux attaques du monde, de la chair et du diable – voilà le péché le plus répandu, celui qui doit fixer particulièrement notre attention.

Dans notre texte, le Seigneur divise le même sujet en deux parties seulement : « Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné ».

En appliquant le texte à cette troisième sorte de péché, celle avec laquelle nous sommes le plus aux prises, nous trouvons qu'aussitôt qu'une somme de volonté est associée au péché, elle le fait sortir de la liste des péchés pardonnables dans celle des péchés qui doivent être punis, car selon le degré où nous péchons contre la lumière et la connaissance nous péchons contre l'esprit de vérité. D'un autre côté, tant que ce n'est pas une renonciation volontaire et délibérée à la droiture et à œuvre rédemptrice du Seigneur, ce n'est pas compté comme un péché conduisant à la seconde mort.

Ce péché occupe alors la place intermédiaire, entre celui pardonnable et celui qui mène à la mort, c'est un péché réel; il implique un défaut dans le cœur, dans la volonté, dans l'intention. Si nous étions parfaits, le Seigneur compterait tout défaut comme un péché; c'est notre volonté imparfaite qu'il faut rectifier, redresser, autrement, évidemment, nous ne pourrions pas espérer une place dans le Royaume. Nous devons tendre à être exempts de tout péché intentionnel, de toute imperfection, veiller à ce que nos cœurs, nos pensées, nos sentiments soient opposés au péché en tous sens et à tous degrés, pour marcher non selon la chair, mais selon l'esprit, aussi près de la loi de Dieu qu'il nous est possible.

« SI NOUS NOUS JUGIONS NOUS-MEMES. » 2 Cor. 11: 31.

Notre Seigneur et les apôtres exhortent non le monde, mais les croyants a s'examiner, à éprouver leur foi pour voir si elle est fondée sur le roc, œuvre

rédemptrice de Christ, ou sur quelque chose d'autre, sur un fondement de sable qui ne subsistera pas. Ils nous exhortent aussi à « nous conduire avec circonspection » (Eph. 5:15) dans notre course de chrétiens, à être sur nos gardes, à examiner chacun de nos pas dans le sentier de la vie en nous efforçant de plaire au Seigneur en toutes choses – en mesurant notre conduite à la règle d'or qui est l'amour et en nous comparant continuellement au modèle placé devant nous: Jésus exemple de l'amour parfait pour Dieu et pour le prochain.

Si nous sommes faibles sur ces points, il faut que nous nous rendions compte que la volonté ne nous fait pas défaut; mais que chaque faute vient de la faiblesse de la chair, de notre incapacité à faire mieux. Dans cette disposition nous continuerons à obtenir le pardon de l'Eternel.

D'autre part, si nous reconnaissons que nous avons fait moins que ce que nous étions capables de faire pour nous maintenir dans un juste équilibre de conduite – pour conserver nos relations avec le Seigneur et avec son peuple – pour soutenir l'étendard de la justice devant le monde, nos cœurs doivent nous condamner et nous devons comprendre que nous ne vivons pas conformément à notre voue et à nos privilèges. Si nous trouvons que notre volonté n'est pas suffisamment sur le qui-vive pour comprendre et exécuter la volonté du Seigneur; si nous reconnaissons que nous avons en quelque manière sollicité le péché, ou en quelque façon donné dans la tentation, ou cédé à nos propres faiblesses, alors, c'est clair, nous avons péché. Nous devons aller aussitôt au Seigneur et par la prière, reconnaissant notre défaite, lui demander pardon de nos fautes et lui promettre sincèrement à l'avenir de faire les plus grands efforts pour marcher selon l'esprit et non selon la chair; de « servir le Seigneur » de tout notre cœur.

Nous pouvons compter aussi bien sur la justice que sur la miséricorde divines en ce que d'une part le Seigneur ne nous jugera pas trop sévèrement et d'autre part il nous appliquera un jugement équitable. Dans la mesure où nous pouvons saisir la pensée, nous serons secourus, non seulement dans notre appréciation des décisions divines, des épreuves et des corrections qui peuvent survenir; mais aussi comme nous le dit l'apôtre en ce que, en nous examinant nous-mêmes, nous nous corrigerons et nous nous disciplinerons. Telle est œuvre même de la vie du chrétien.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

L'AMOUR PARFAIT EST NOTRE BANNIERE.

Dieu est amour et cet amour a été manifesté dans œuvre et le caractère du Fils de son amour : « L'amour est l'accomplissement de la loi ». – Rom 13:10.

C'est pourquoi, nous devons nous éprouver continuellement pour voir jusqu'à quel point nos paroles, nos pensées et nos actes sont en harmonie avec l'amour. Jour après jour, dans la mesure du possible, nous devons chercher à amener toutes choses en conformité avec ce que cette loi d'amour requière de nous. Cependant à chaque pas fait vers cet idéal, nous découvrons qu'il grandit en proportion, de telle sorte que le chrétien arrivé à la fin de sa carrière n'a pas une plus haute idée de lui-même selon la chair qu'il n'avait au début; c'est souvent le contraire bien qu'il ait réalisé des progrès considérables en surmontant les faiblesses de la chair et en atteignant à la ressemblance de son Seigneur.

C'est pourquoi, employant la règle d'or de l'amour comme mesure de toutes les affaires de la vie, nous pouvons voir à la fin de chaque journée que nous avons fait de notre mieux pour accorder notre conduite avec cette règle; pas besoin que notre cœur nous condamne nous savons que notre travail imparfait est acceptable par les mérites de Christ.

L'apôtre nous annonce que le Seigneur approuve ce contrôle de nous-mêmes comme les coups mérités par le péché, l'omission de vivre selon l'idéal qu'il a posé et que nous, disciples de Christ, avons accepté. Ceux-là ne recevront probablement pas d'autres « coups » du Seigneur, parce qu'ils se disciplinent eux-mêmes, qu'ils s'attristent à cause du péché et que le Seigneur estime que c'est là une punition suffisante pour les fautes commises volontairement et leur négligence à suivre en tous points l'idéal divin.

Mais si nous ne nous jugeons pas nous-mêmes, l'apôtre nous dit que nous serons jugés par le Seigneur, que nous recevrons des châtiments, des punitions, non pas dans la suite, mais maintenant dans la vie présente. Il ajoute que le Seigneur nous fait subir ces corrections dans la justice afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde.

Comme membres de son Eglise, le Seigneur nous éprouve et nous développe

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

maintenant au lieu de nous abandonner au jugement futur – au temps et aux conditions du jugement du monde dans l'âge à venir. Les châtiments du Seigneur peuvent nous parvenir par la maladie, par des pertes financières, par le chagrin et la douleur, ou par un autre de ses multiples moyens. Mais ces épreuves des enfants de Dieu sont toujours celles d'un père envers son fils, parce qu'ils lui appartiennent, qu'ils ont entrepris de renoncer au péché et ont accepté Christ comme le Rédempteur et le capitaine de leur salut. Cette acceptation de Christ différentie les croyants d'avec le monde et leur assure le jugement, les épreuves, les disciplines, les châtiments dans la vie présente et non dans celle qui est à venir.

T.G. 9/1908.

PENSEE

On ferme les yeux des morts avec douceur,

C'est aussi avec douceur qu'il faut ouvrir les yeux des vivants

Copyright © Association des Etudiants de la Bible